

03 nov 2020 -12:33

La Belgique soumet son projet de plan budgétaire à la Commission européenne

La Belgique a transmis, en fin de semaine dernière, son projet de plan budgétaire définitif à la Commission européenne. À la demande du Parlement, la secrétaire d'État au Budget a également soumis le plan à la Chambre des représentants aujourd'hui. Le projet de plan budgétaire reflète une nouvelle fois les efforts importants fournis pour soutenir au maximum toutes les personnes affectées par le Covid-19 sur le plan médical et économique.

Le projet de plan budgétaire renferme l'approche budgétaire du gouvernement fédéral et des exécutifs fédérés. Les chiffres du budget reflètent à nouveau le lourd impact de la crise du Covid-19. Selon les dernières prévisions, le déficit budgétaire nominal de la Belgique sera de -10,7 % du PIB cette année. L'année prochaine, il sera ramené à 6,9 %. Le solde structurel s'élève cette année à -6,4 % du PIB et l'année prochaine à -5,6 % du PIB. La crise du Covid-19 a accru le taux d'endettement qui est passé à 116,5 % du PIB en 2020. En 2021, il repassera à 114,4 %.

Le fédéral prévoit 12,7 milliards d'euros de mesures de soutien

Le projet de plan budgétaire identifie également les mesures que les différents pouvoirs publics ont pris cette année pour soutenir les citoyens et les entreprises en cette période difficile. Tous niveaux de pouvoirs confondus, l'effort total se chiffre à 17,5 milliards euro, soit 3,9% du PIB. Le pouvoir fédéral assume trois quarts de l'effort, soit 12,7 milliards d'euros.

Les principales mesures de soutien fédérales sont le chômage temporaire (plus de 3,7 milliards d'euros), le droit passerelle (plus de 2,7 milliards d'euros), la provision dans le budget général des dépenses pour les coûts liés à la crise du coronavirus (plus de 3,6 milliards d'euros) et un certain nombre de mesures fiscales comme la réduction de la TVA pour l'Horeca (347,5 millions d'euros), la réduction des charges via le précompte professionnel pour les entreprises qui font moins appel au chômage temporaire (460 millions d'euros) et le régime de « carry-back » qui devrait donner aux entreprises un répit supplémentaire (527 millions d'euros).

Politique budgétaire dynamique

D'un point de vue fédéral, le projet reprend les grandes lignes de l'accord de gouvernement fédéral qui a opté pour une politique budgétaire dynamique. Un effort budgétaire de 0,2 % du PIB sera consenti chaque année. Si l'économie belge se redresse, cet effort sera encore intensifié. Cette approche devrait laisser une marge de manœuvre suffisante pour la reprise économique.

« La crise du coronavirus n'est pas seulement une crise sanitaire. Sur le plan économique, le bilan est également très lourd. Le gouvernement fédéral s'est engagé à soutenir autant que faire se peut toutes les personnes touchées. Cette année, 12,7 milliards d'euros de soutien ont déjà été affectés. De même, l'an prochain, nous ne laisserons personne de côté. Nous continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour soutenir chacun au maximum et permettre à tous de surmonter cette période difficile », a déclaré le Premier ministre Alexander De Croo.

Vincent Van Peteghem, ministre des Finances : *« Nous voulons mettre en place un plan de relance ambitieux pour soutenir nos entreprises et stimuler l'emploi. Nous débloquerons en outre les ressources*

nécessaires pour permettre à ce gouvernement d'atteindre ses objectifs sociaux, de sécurité et de compétitivité. Autrement dit, nous donnerons un sérieux coup de pouce à notre économie ce qui favorisera la création d'emplois et accélérera la transition vers une économie faiblement carbonée ».

« La crise du coronavirus pèse lourdement sur notre budget. Nous allons donc devoir continuer à suivre de près les chiffres économiques dans les mois à venir et nous les ajusterons à chaque fois que cela sera nécessaire. Cette situation complexe ne nous empêche pas d'être ambitieux. Nous sommes attentifs aux personnes en première ligne, nous faisons des efforts budgétaires pour réduire le déficit et nous prévoyons des budgets pour la relance économique », a indiqué Eva De Bleeker, secrétaire d'État au Budget.

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>

Tom Meulenbergs
Porte-parole
+32 2 501 02 11
tom.meulenbergs@premier.be